

## *Le Conseil scientifique de l'environnement Nord - Pas de Calais*

Le Conseil scientifique de l'environnement Nord - Pas de Calais (CSENPC) a pour objet d'apporter avis et conseils en matière d'environnement ainsi que de promouvoir la recherche scientifique auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations ou des entreprises.

Conformément aux conventions qu'il a signées avec Espaces naturels régionaux et les Parcs naturels régionaux, un correspondant du Conseil est présent sur chacun des Parcs de la région pour travailler avec lui sur des projets de terrain. Chaque année, le CSENPC consacre une journée d'avis et de conseils à chaque Parc ainsi qu'au Centre régional de ressources génétiques.

Par convention, ENRx veille à ce que le Conseil assure au mieux sa mission, d'une part en favorisant les échanges et la transversalité des réflexions, d'autre part en assurant au Conseil un soutien logistique et technique.



**Les activités du CSENPC sont soutenues financièrement par :**



L'association fonctionne grâce à un secrétariat permanent, composé du Président, du Vice-président, du Secrétaire, du Trésorier et de leurs suppléants respectifs, agissant au sein d'un bureau permanent ou Conseil d'administration, composé d'une quinzaine d'administrateurs. Ses membres ordinaires sont des scientifiques réunis au sein du Groupe Plénier Scientifique (GPS). Le CSENPC se compose également d'un autre collège, le Groupe Plénier Elargi (GPE). Il réunit les organismes d'Etat et parapublics, les collectivités territoriales, les associations et les partenaires qui ont régulièrement ou potentiellement recours à l'assistance du CSENPC.

Schématiquement, l'activité du Conseil peut se résumer de la manière suivante :

- ***avis sur dossiers***



- Des avis sur tout dossier ayant trait au développement soutenable, en toute indépendance, que la demande émane d'une association, d'une collectivité territoire voire d'un particulier. Les dossiers sont confiés aux scientifiques de l'association les plus compétents dans le ou les domaines concernés ;

**- participation à des commissions, comités de gestion, comités de pilotage**



A la demande des structures qui ont en charge la gestion de sites ou de cours d'eau, l'animation d'opérations de protection de l'environnement, les scientifiques du CSENPC apportent bénévolement leurs compétences de spécialistes lors des réunions des groupes de travail. Cette présence régulière de scientifiques permet ainsi aux structures de bénéficier d'avis et de conseils sur le long terme ;

**- journées thématiques**



Initiées par le Conseil, elles sont un lieu de formation et d'information et permettent des rencontres entre les différents acteurs et usagers de l'environnement et les scientifiques. Certains thèmes font désormais l'objet de rendez-vous réguliers comme santé et

environnement, agriculture et environnement ou la démarche qualité dans la gestion des milieux naturels.

**Pour plus d'informations :**

**Contact : Sonia JUMELIN-DIALLO au 03 20 12 89 18**

- Par mail : [conseil.scientifique@enrx.fr](mailto:conseil.scientifique@enrx.fr)
- Par courrier : CSENPC – BP 216- 59002 Lille cedex